

Séance du mercredi 03 avril 2019

~~~~~

L'an deux mille dix-neuf, le trois avril, à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, Président ; d'après les convocations en date du 26 mars 2019.

## Présents :

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès, M. POTTIER Alain ;  
Délégués du Seure : Mmes THOUARD Geneviève, M. CHASSERIEAU Philippe.  
Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice, TAUNAY Miguel.

Invité excusé : M. Eric BUINIER

Absents excusés : Mme BOULETREAU Sylvie, MM. BEGEY Jean-Marie et VICENTY Bernard (pouvoir à Agnès POTTIER).

Monsieur Miguel TAUNAY a été nommé secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 06 mars 2019**
- **Matériel de voirie**
- **Travaux en commun**
- **Gestion du personnel**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 06 mars 2019**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 06 mars 2019 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel de voirie**

- Cylindre compacteur : Il donne entière satisfaction. Il a été utilisé l'équivalent de 15 jours se qui s'avère particulièrement rentable par rapport à une location.
- Tracto-pelle : le joint d'un vérin a été remplacé. Un technicien de Volvo (Niort) doit venir sur place pour faire un diagnostic complet du tracto-pelle.
- Broyeur SMA (Epareuse) : est à réviser avant la campagne de broyage. Il faudra changer la bavette. Monsieur Alain POTTIER propose de fabriquer un système anti-projection plus pérenne que la bavette. Le comité syndical donne son accord.
- Camion goudronneuse : il a été nettoyé et quelques réparations vont être réalisées avant de programmer le contrôle technique.
- Il faut penser à l'acquisition d'un pose bordure. Se renseigner pour connaître le modèle le mieux adapté.

### **3- Travaux en commun**

- la mise en œuvre du calcaire sur les chemins est terminée pour les trois communes.
- l'enrobé est prévu à partir du 09 avril en commençant par Migron puis Le Seure et enfin Villars les Bois. 3 agents sont prévus. (Les fournisseurs à solliciter sont « les Liants Charentais » ou « Carrières K. MOREAU »)
- Migron signale qu'il y a la pose de 220 mètres de double revers à prévoir avant l'automne. Monsieur le Président rappelle que ce type de travaux doit être envisagé dans les périodes « creuses » soit entre novembre et mars, afin de ne pas perturber l'entretien saisonnier (tontes, broyages, goudronnage...). Néanmoins, compte-tenu de l'urgence de ces travaux vis-à-vis des riverains, une partie pourrait se prévoir semaines 18 et 19 en fonction de la météo et de l'emploi du temps des agents.
- Peinture des façades de la mairie et la salle des fêtes du Seure : sera réalisée en fonction de la météo. – 2 agents
- Broyages : prévu à partir du 13 mai en commençant par la commune de Villars les Bois.

### **4- Gestion du personnel**

*\* formations :*

- Le recyclage du Certiphyto pour Jean-Paul MICHAUD et William TROCHUT se déroulera le 11 avril entre 9h et 17h à la salle des fêtes du Seure. La formation sera dispensée par la FREDON.
- Permis de conduire « EC » : Afin d'être sûre d'être en conformité avec la réglementation, Monsieur le Président propose de faire passer le permis de conduire EC à Messieurs Jérémy OSINSKI et Frédéric DUPOUTS. Des devis seront demandés.

*\* Titularisation de M. Frédéric DUPOUTS :*

Le conseil municipal de Migron souhaite que M. DUPOUTS soit titularisé avant la fin du délai des 12 mois de contrat convenu lors de l'embauche. En effet, M. DUPOUTS a démontré au cours de ces 6 derniers mois qu'il possède toutes les qualités requises pour l'emploi. Le comité syndical donne un avis favorable. Monsieur le Président indique que la démarche sera faite pour nommer Monsieur Frédéric DUPOUTS le plus tôt possible.

### **5-Questions diverses**

Monsieur Fabrice BARUSSEAU propose qu'une information sur les fauchages tardifs soit dispensée aux agents afin de leur expliquer les enjeux pour la faune et la flore. Le comité donne un avis favorable. Elle sera programmée avant le 13 mai prochain.

Madame Agnès POTTIER demande si la décision concernant les heures supplémentaires est effective. Non, la mise en place sera étudiée lors d'une prochaine réunion.

Monsieur Alain POTTIER demande qui contrôle les heures supplémentaires faites par les agents techniques à l'extérieure des communes.

Monsieur le Président rappelle que les maires de chaque commune doivent attester les heures effectuées sur leur commune. Les agents ne doivent pas faire d'heures supplémentaires de leur propre initiative. Enfin, ils doivent transmettre l'état des heures régulièrement pour vérification.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h30 et ont signé au registre les membres présents.*